COMMUNIQUE DE PRESSE



Deuil la Barre, le 22 juin 2007

LOGIC INSTRUMENT SE DONNE LES MOYENS DE SES AMBITIONS AUGMENTATION DE CAPITAL ET TRANSFERT SUR ALTERNEXT

Dans le but d'accélérer sa croissance et de développer ses activités, notamment en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, Logic Instrument a décidé de renforcer ses fonds propres, notamment par le biais d'une augmentation de capital.

Par ailleurs, le Groupe a souhaité assurer une meilleure liquidité à son titre en élargissant son flottant et en permettant la sortie partielle de certains de ses actionnaires historiques.

A l'occasion de cette opération, la société a décidé de demander son admission sur Alternext.

Jacques Gebran, Directeur Général, commente : « Notre flottant devrait désormais représenter près de 40 % de notre capital et nous avons souhaité faire bénéficier nos actionnaires actuels et futurs des avantages - en termes de liquidité et de protection des minoritaires - que représente Alternext. Cette opération devrait permettre à de nouveaux investisseurs, institutionnels ou particuliers, de s'associer à notre développement et de bénéficier du statut d'entreprise innovante OSEO Anvar de Logic Instrument ».

Modalités de l'opération

Nombre d'actions offertes

500 000 actions nouvelles, représentant environ 24,9 % du capital et 18,1 % des droits de vote de LOGIC INSTRUMENT après l'opération d'augmentation de capital, nombre susceptible d'être porté à 575 000 après exercice de la clause d'extension, soit 27,6 % du capital et 20,4 % des droits de vote.

Il n'est pas prévu de clause de sur allocation.

Fourchette indicative de prix

Entre 5,80 et 6,70 euros

Produit brut et net de l'émission

Sur la base d'un prix correspondant au prix médian,

- le produit brut de l'émission est estimé à 3 125 000 euros (3 593 750 euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension) ;
- le produit net de l'émission est estimé à 2 870 000 euros (3 303 750 euros en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension).

Le montant des dépenses liées à l'opération devrait être compris entre 230 et 335 milliers d'euros.

Date de jouissance

1^{er} janvier 2007.

Garantie de bonne fin

L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L 225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, soit dès que celui-ci dispose effectivement des fonds (c'est-à-dire à la date de règlement / livraison). Si les trois-quarts (75 %) de l'augmentation de capital, soit la création de 375 000 actions nouvelles, n'étaient pas réalisés, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.

Une réduction de l'enveloppe d'augmentation de capital à 75 % n'aurait pas d'impact significatif sur la stratégie que LOGIC INSTRUMENT souhaite suivre au cours des prochains exercices, en dehors de réduire les moyens financiers disponibles pour la Société pour la réalisation d'éventuelles opérations de croissance externe.

Cession d'actions existantes

Avant exercice de la clause d'extension

| Actionnaires | Nombre de titres cédés | % de capital concerné avant opération |
|----------------------------|---------------------------|--|
| Michel BAILLY | 71 452 | 4,73% |
| OTC Asset Management | 64 274 | 4,26% |
| Avenir Finance Gestion | 64 274 | 4,26% |
| Total des actions cédées | 200 000 | 13,24% |
| Total Actionnaires Actuels | 1 510 366 | 100,00% |

Après exercice de la clause d'extension

| Actionnaires | Nombre de titres cédés | % de capital concerné avant opération |
|----------------------------|---------------------------|--|
| Michel BAILLY | 82 170 | 5,44% |
| OTC Asset Management | 73 915 | 4,89% |
| Avenir Finance Gestion | 73 915 | 4,89% |
| Total des actions cédées | 230 000 | 15,23% |
| Total Actionnaires Actuels | 1 510 366 | 100,00% |

Calendrier indicatif

| 21 juin 2007 | Obtention du visa AMF |
|-----------------|--|
| 22 juin 2007 | Publication par Euronext Paris de l'avis d'ouverture de l'opération |
| 26 juin 2007 | Début de l'Offre |
| 6 juillet 2007 | Clôture de l'Offre |
| 9 juillet 2007 | Fixation du prix Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre Publique Première admission des actions Communiqué de presse confirmant le dimensionnement final de l'Offre, le prix définitif des actions, la part de l'opération revenant au public et le taux de service des particuliers dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert |
| 10 juillet 2007 | Avis financier (La Tribune) indiquant le dimensionnement final de l'Offre, le prix définitif des actions, la part de l'opération revenant au public et le taux de service des particuliers dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert |
| 12 juillet 2007 | Règlement-Livraison |
| 13 juillet 2007 | Début des négociations |

Principaux facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques ci-dessous :

- ✓ liés à l'opération, décrits au chapitre 2 de la deuxième partie du présent document :
 - Le fait que les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes.

- La possibilité de limiter l'émission à 75 % pourrait avoir des conséquences sur la future liquidité des titres. Si ce seuil n'était pas atteint, les ordres deviendraient caducs et l'opération serait annulée.
- L'absence de garantie de bonne fin.
- L'admission des titres sur un marché non réglementé et donc, l'absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes.
- √ liés à l'activité, décrits au chapitre 4 de la première partie du présent document :
 - l'activité (clients le premier client du Groupe représente plus de 14 % du chiffre d'affaires consolidé au cours de l'exercice 2006, fournisseurs sourcing de composants et sous ensembles en Asie notamment, concurrence très gros acteurs disposant de moyens financiers importants et d'un historique significatif sur les métiers du Groupe, risques liés à la gestion du besoin en fonds de roulement, notamment en raison de la clientèle internationale, …);
 - l'évolution des marchés (taux, change, risque de liquidité, ...);
 - la non-conformité des produits aux normes fixées par la réglementation ;
 - la dépendance aux dirigeants et collaborateurs clefs.

Contact: Jacques Gebran, Logic Instrument, 01 34 28 61 61, j.gebran@logic-instrument.com

Catherine Kablé, 01 56 02 03 85 catherine.kable@kable-cf.com

Vincent Liger-Belair, 01 47 61 89 65 vlb@phi-com.com

A propos de Logic Instrument (MLLOG)

www.logic-instrument.com

Créée en 1987 et labellisée Anvar en 2004, l'entreprise exerce deux métiers :

- la conception et la fabrication d'ordinateurs industriels durcis : 61,5 % du CA
- la distribution d'instruments de tests et mesures : 38,5 % du CA

Ses clients sont principalement de grands groupes internationaux privés ou publics.

En 2006, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 13 M€ et dégagé un résultat net PDG de 0,2 M€.

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 21 juin 2007 sous le numéro 07-207 sont disponibles sans frais au siège social de LOGIC INSTRUMENT, auprès des intermédiaires financiers mentionnés ci-dessous, ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (http://www.amf-france.org) et de la Société (www.logic-instrument.com).

Intermédiaires financiers

Résalliance & Associés Listing Sponsor

Euroland Finance Prestataire de Services d'Investissement

Intermédiaire en charge de Placement

Banque d'Orsay Prestataire de Services d'Investissement

Etablissement en charge de la centralisation du Placement